

ReSIP:

foire aux questions

Date	Version
27/01/2023	3.0 (ReSIP 2.67)

Licence Ouverte V2.0. 1 / 11

État du document

O En projet O Vérifié O Validé

Maîtrise du document

Responsabilité	Nom	Entité	Date
Rédaction	MVI	Équipe projet Vitam	09/08/2021
Vérification	MVI	Équipe projet Vitam	17/08/2022
Validation	AGR	Équipe projet Vitam	27/01/2023

Suivi des modifications

Version	Date	Auteur	Modifications
0.1	09/08/2021	MVI	Initialisation
0.2	24/09/2021	AGR	Relecture
1.0	27/09/2021	AGR	Finalisation du document pour publication de la Version 5.RC (ReSIP 2.6)
1.1	24/09/2021	MVI	Mise à jour pour tenir compte des nouveaux développements réalisés en Version 5 (ReSIP 2.6) ou des suggestions d'améliorations proposées par les utilisateurs : • Section 4.4. (« Import d'une arborescence bureautique en erreur ») : : ajout de la section ; • Section 4.5. (« Import en échec pour cause de répertoire déjà utilisé ») : ajout de la section.
2.0	04/03/2022	AGR	Finalisation du document pour publication de la Version 5. (ReSIP 2.6)
2.1	17/08/2022	MVI	Mise à jour pour tenir compte des nouveaux développements réalisés en Version 6.RC (ReSIP 2.7) ou des suggestions d'améliorations proposées par les utilisateurs : • Section 4.6. (« Exclusion/suppression de formats de fichiers lors de l'import dans ReSIP ») : ajout de la section
3.0	27/01/2023	AGR	Finalisation du document pour publication de la Version 6.RC. (ReSIP 2.7)

Documents de référence

Document	Date de la version	Remarques
NF Z 44022 – MEDONA – Modélisation des données pour l'archivage	18/01/2014	
Standard d'échange de données pour l'archivage — SEDA — v. 2.1	06/2018	
Standard d'échange de données pour l'archivage – SEDA – v. 2.2	02/2022	Cette nouvelle version du SEDA est intégrée à la solution logicielle Vitam à partir de la V6.RC.
Vitam – ReSIP	27/01/2023	

Licence Ouverte V2.0. 2 / 11

Licence

La solution logicielle VITAM est publiée sous la licence CeCILL 2.1 ; la documentation associée (comprenant le présent document) est publiée sous <u>Licence Ouverte V2.0</u>.

Licence Ouverte V2.0. 3 / 11

Table des matières

Table des matières

1. Résumé	5
1.1. Présentation du programme Vitam	
1.2. Présentation du document	6
2. Présentation, installation, lancement et paramétrage de la moulinette ReSIP	7
3. Présentation de l'interface graphique de la moulinette ReSIP	7
4. Import de données dans la moulinette ReSIP	7
4.1. Récupération de métadonnées techniques propres à des objets physiques ou étendues 4.2. Liste des métadonnées extraites par défaut par ReSIP lors d'import depuis un répertoire o	
depuis un .zipdepuis un .zip	
4.3. Import d'un fichier .csv extrait d'Archifiltre, puis enrichi	
4.4. Import d'une arborescence bureautique en erreur	9
4.5. Import en échec pour cause de répertoire déjà utilisé	9
4.6. Exclusion/suppression de formats de fichiers lors de l'import dans ReSIP	
5. Traitement de données dans la moulinette ReSIP	
5.1. Vérification de la structure arborescente par rapport à un profil d'archivage	10
6. Export de données la moulinette ReSIP	
6.1. Absence de fichiers lors de l'export sur disque de la hiérarchie	10

Licence Ouverte V2.0. 4 / 11

1. Résumé

Jusqu'à présent, pour la gestion, la conservation, la préservation et la consultation des archives numériques, les acteurs du secteur public étatique ont utilisé des techniques d'archivage classiques, adaptées aux volumes limités dont la prise en charge leur était proposée. Cette situation évolue désormais rapidement et les acteurs du secteur public étatique se sont organisés pour être en capacité de traiter les volumes croissants d'archives numériques qui doivent être archivés, grâce à un saut technologique.

1.1. Présentation du programme Vitam

Les trois ministères (Europe et Affaires étrangères, Armées et Culture), combinant légalement mission d'archivage définitif et expertise archivistique associée, ont décidé d'unir leurs efforts, sous le pilotage de la Direction interministérielle du numérique (DINum), pour faire face à ces enjeux. Ils ont décidé de lancer un programme nommé Vitam (Valeurs Immatérielles Transmises aux Archives Pour Mémoire) qui couvre plus précisément les opérations suivantes :

- la conception, la réalisation et la maintenance mutualisées d'une solution logicielle d'archivage électronique, permettant la prise en charge, le traitement, la conservation et l'accès aux volumes croissants d'archives (projet de solution logicielle Vitam);
- l'intégration par chacun des trois ministères porteurs du Programme de la solution logicielle dans sa plate-forme d'archivage. Ceci implique l'adaptation ou le remplacement des applications métiers existantes des services d'archives pour unifier la gestion et l'accès aux archives, la reprise des données archivées depuis le début des années 1980, la réalisation d'interfaces entre les applications productrices d'archives et la plate-forme d'archivage (projets SAPHIR au MEAE, ADAMANT au MC et ArchiPél au MinArm);
- le développement, par un maximum d'acteurs de la sphère publique, de politiques et de plates-formes d'archivage utilisant la solution logicielle.

La solution logicielle Vitam est développée en logiciel libre et recourt aux technologies innovantes du Big Data, seules à même de relever le défi de l'archivage du nombre d'objets numériques qui seront produits ces prochaines années par les administrations de l'État. Afin de s'assurer de la qualité du logiciel livré et de limiter les dérives calendaires de réalisation, le projet est mené selon une conduite de projet Agile. Cette méthode dite « itérative », « incrémentale » et « adaptative » opère par successions de cycles réguliers et fréquents de développements-tests-corrections-intégration. Elle associe les utilisateurs tout au long des développements en leur faisant tester les éléments logiciels produits et surtout en leur demandant un avis sur la qualité des résultats obtenus. Ces contrôles réguliers permettent d'éviter de mauvaises surprises lors de la livraison des versions de la solution logicielle en corrigeant au fur et à mesure d'éventuels dysfonctionnements.

Le programme Vitam a bénéficié du soutien du Commissariat général à l'investissement dans le

Licence Ouverte V2.0. 5 / 11

cadre de l'action : « Transition numérique de l'État et modernisation de l'action publique » du Programme d'investissement d'avenir (PIA). Il a été lancé officiellement le 9 mars 2015, suite à la signature de deux conventions, la première entre les ministères porteurs et les services du Premier ministre, pilote du programme au travers de la DINum, et la seconde entre les services du Premier ministre et la Caisse des dépôts et consignations, relative à la gestion des crédits attribués au titre du Programme d'investissements d'avenir.

La phase projet du Programme Vitam s'est achevée début 2020 avec la publication de la V3 de la solution logicielle et le lancement de la phase produit, définie par une convention de maintenance et amélioration continue entre les ministères porteurs et les services du Premier ministre. Cette nouvelle phase maintient le pilotage stratégique interministériel et confie le pilotage opérationnel au ministère de la Culture. La place des utilisateurs est renforcée par la création du Club utilisateurs, dont un représentant participe aux instances de gouvernance et qui a vocation à permettre les échanges, les retours d'expériences, l'entraide, la définition d'évolutions, les contributions, etc.

Chaque version de la solution logicielle Vitam est maintenant composée du back-office, enrichi par un front-office développé par des utilisateurs et nommé Vitam UI. Une version « release candidate » est dorénavant publiée à l'automne, avant la publication d'une nouvelle version majeure au printemps : fin 2022, le Programme Vitam met ainsi à disposition de tous sa version 6.RC.

12. Présentation du document

Le présent document a pour vocation de compléter le manuel ReSIP en proposant une liste de réponses aux questions fréquemment posées autour de l'utilisation de la moulinette ReSIP construite autour d'une bibliothèque JAVA appelée Sedalib et fédérant les moulinettes précédemment développées et mises à disposition par l'équipe Vitam :

- générateur SEDA ;
- générateur SEDA pour des plans de classement ;
- extracteur de messageries.

Ce document s'articule autour des axes suivants :

- présentation, installation, lancement et paramétrage de la moulinette ReSIP;
- présentation de l'interface graphique de la moulinette ReSIP ;
- import de données dans la moulinette ReSIP ;
- traitement de données dans la moulinette ReSIP ;
- export de données depuis la moulinette ReSIP.

Il a vocation à être amendé, complété et enrichi au fur et à mesure de la réalisation de la solution logicielle Vitam et des retours et commentaires formulés par les ministères porteurs et les partenaires du programme.

Attention: la consultation du présent document, en cours de construction au terme de la version 6.RC (fin 2022) doit s'accompagner de la consultation du manuel ReSIP, qui décrit l'ensemble des fonctionnalités de la moulinette ReSIP.

Licence Ouverte V2.0. 6 / 11

2. Présentation, installation, lancement et paramétrage de la moulinette ReSIP

[Sans objet¹]

3. Présentation de l'interface graphique de la moulinette ReSIP

[Sans objet¹]

4. Import de données dans la moulinette ReSIP

4.1. Récupération de métadonnées techniques propres à des objets physiques ou étendues

<u>CAS</u>: Je souhaite récupérer des métadonnées propres à des objets physiques et, le cas échéant, des métadonnées techniques étendues dans l'interface ReSIP, en vue de générer *a posteriori* un SIP contenant l'ensemble de ces informations. Quel type d'import dois-je privilégier ?

RÉPONSE: Tous les imports proposés par ReSIP ne permettent pas de récupérer des métadonnées propres à des objets physiques ainsi que des métadonnées techniques étendues. En effet, l'import via un fichier .csv ne peut être utilisé dans ce cas-là, car il ne permet pas de décrire les métadonnées techniques.

Il est recommandé d'utiliser :

- soit l'import depuis un SIP ou depuis un DIP,
- soit l'import depuis un répertoire ou depuis un ZIP, dans lequel on aura décrit les métadonnées techniques dans des fichiers .xml dédiés à la description des objets physiques ou à la description des objets numériques. Le *Manuel ReSIP* détaille le mode opératoire dans le chapitre 4.1.3. « Import d'une arborescence de fichiers avec fichier supplémentaire de métadonnées ».

4.2. Liste des métadonnées extraites par défaut par ReSIP lors d'import depuis un répertoire ou depuis un .zip

<u>CAS</u>: Je souhaite connaître le comportement de ReSIP, ainsi que la liste des métadonnées extraites par la moulinette quand je réalise un import d'arborescence bureautique, zippée ou non.

RÉPONSE : ReSIP scanne les dossiers et fichiers contenus dans l'arborescence, qu'elle soit zippée ou non. Par défaut, il extrait les informations suivantes :

- pour les unités archivistiques correspondant à des répertoires, sans objet associé :
 - l'intitulé de ceux-ci comme titre (champ Title du standard SEDA),
 - o le niveau de description (champ DescriptionLevel du standard SEDA), incrémenté avec la

Licence Ouverte V2.0. 7 / 11

¹ Le présent document reprend l'organisation du manuel ReSIP et a vocation à intégrer au fur et à mesure les questions que vous vous posez dans ces parties.

valeur « RecordGrp » ;

- pour les unités archivistiques correspondant aux fichiers, associée à un groupe d'objets techniques :
 - le nom du fichier comme titre (champ Title du standard SEDA),
 - e niveau de description (champ DescriptionLevel du standard SEDA), incrémenté avec la valeur
 « Item » ;
- pour les fichiers, dont les informations sont enregistrées dans le groupe d'objets techniques en tant que métadonnées techniques :
 - le format identifié avec l'outil Siegfried (champ FormatLitteral, FormatId et MimeType du standard SEDA),
 - le nom du fichier (champ Filename du standard SEDA),
 - sa taille (champ Size du standard SEDA),
 - o son empreinte, calculée avec l'algorithme SHA-512 (champ MessageDigest du standard SEDA),
 - sa date de dernière modification (champ LastModified du standard SEDA),
 - o sa version, incrémentée avec la valeur « BinaryMaster_1 » (champ DataObjectVersion du standard SEDA).

Attention:

- ce procédé fonctionne si l'arborescence de fichiers ne contient pas des fichiers XML décrivant plus spécifiquement les répertoires ou les fichiers².
- il s'agit d'une extraction par défaut. Rien n'empêche de modifier *a posteriori* les valeurs extraites (ex. titre ou niveau de description).

4.3. Import d'un fichier .csv extrait d'Archifiltre, puis enrichi

<u>CAS</u>: Depuis Archifiltre, je génère directement un fichier CSV formaté correctement pour ReSIP. Lorsque j'intègre ce fichier dans ReSIP, il l'accepte.

Je souhaite désormais ajouter dans ce fichier CSV une colonne correspondant à une balise précise du SEDA qui ne ressort pas depuis Archifiltre, et en y renseignant des données récupérées d'un fichier d'export Excel.

Cependant, lorsque je modifie le fichier CSV depuis LibreOffice, tout en indiquant le bon libellé en intitulé de colonnes (et ayant testé en plaçant la colonne supplémentaire à différents emplacements du fichier CSV – à la fin, après la colonne Title…), j'enregistre le fichier et lorsque je souhaite le réintégrer dans ReSIP, il est systématiquement rejeté.

RÉPONSE : En enregistrant le nouveau fichier .csv, le jeu de caractères et/ou le séparateur ont changé et ne sont plus ceux produits ou attendus par ReSIP à l'import. Pour ce faire, il faut :

- ouvrir le nouveau fichier .csv dans un éditeur de type Notepad++ et vérifier quels sont les séparateurs et l'encodage du fichier ;
- dans ReSIP, vérifier les paramètres attendus lors de l'import de fichiers .csv dans Fichier > Préférences > Import, et, le cas échéant, les modifier.

Licence Ouverte V2.0. 8 / 11

² Tel que décrit dans le *Manuel ReSIP*, chapitre 4.1.3. « Import d'une arborescence de fichiers avec fichier supplémentaire de métadonnées ».

4.4. Import d'une arborescence bureautique en erreur

CAS : Lors de l'import d'un répertoire dans ReSIP, le message d'erreur suivant apparaît : « resip : erreur durant l'import, les données n'ont pas été modifiées » et l'import n'est pas réalisé.

RÉPONSE: ReSIP rencontre un problème avec un fichier contenu dans l'arborescence. En vue d'identifier ce fichier, il est conseillé de :

- consulter les logs, en vue d'identifier le fichier en erreur. Ces logs sont disponibles dans un répertoire « Logs » inclut dans le dossier « ReSIP » qui est installé en local sur votre ordinateur ;
- subdiviser l'arborescence à importer en plusieurs sous-dossiers, et de procéder à des imports de chacun de ces sous-dossiers, un par un. Ce travail aide à identifier la ou les partie(s) de l'arborescence posant problème.

Après identification du fichier en erreur, il vous faut le réparer hors de ReSIP ou le supprimer de l'arborescence à importer, avant de procéder à un nouveau chargement de l'arborescence dans ReSIP.

À noter : En cas de demande d'assistance auprès des équipes Vitam, il est fortement recommandé de fournir d'emblée les logs et, si possible, l'arborescence bureautique en erreur.

4.5. Import en échec pour cause de répertoire déjà utilisé

<u>CAS</u>: Lors d'une première séance de travail, j'ai chargé une arborescence / une messagerie / un SIP / un DIP / un ZIP. Lors d'une nouvelle séance de travail, j'ai procédé à un nouvel import de mon archives dans ReSIP, mais l'import est en échec. Le message d'erreur suivant apparaît : « le répertoire est déjà utilisé ». et l'import n'est pas réalisé.

RÉPONSE: ReSIP a enregistré la précédente séance et refuse d'importer une nouvelle fois l'archives dont il dispose déjà. Si vous souhaitez importer en succès l'archives, quelle que soit sa forme (arborescence, messagerie, SIP, DIP, ZIP, etc.), il est conseillé d'effacer le répertoire de travail, où sont enregistrées les différentes arborescences ou messageries sur lesquelles vous avez précédemment travaillé. Pour ce faire, dans ReSIP, il vous faut cliquer sur le bouton « Nettoyer le répertoire de travail... » présent dans l'onglet Fichier. Vous pouvez ensuite réaliser l'import de votre arborescence ou de votre messagerie.

À noter : Cette erreur peut se rencontrer sur tous les types d'import proposés par l'outil ReSIP.

4.6. Exclusion/suppression de formats de fichiers lors de l'import dans ReSIP

CAS: Je souhaite que ReSIP supprime automatiquement des formats de fichiers (ex. les cartes de visite .vcf), jugés non pérennes ou non acceptés par la politique d'archivage à laquelle je suis soumis.

RÉPONSE : ReSIP permet d'écarter un à plusieurs formats de fichiers dès l'import au moye d'un paramétrage disponible en cliquant sur en cliquant sur *Préférences*, puis sur *Import*.

Le *Manuel ReSIP*, sous-section 4.1.1. « Paramétrage de l'import » définit la manière d'exclure automatiquement des fichiers en fonction de leur extension et/ou de leur nommage.

Licence Ouverte V2.0. 9 / 11

5. Traitement de données dans la moulinette ReSIP

5.1. Vérification de la structure arborescente par rapport à un profil d'archivage

CAS: Je souhaite contrôler une arborescence préalablement importée dans ReSIP par rapport à un profil d'archivage et ce contrôle me renvoie des erreurs.

<u>RÉPONSE</u>: L'erreur peut être causée par différents motifs :

- soit l'erreur provient des métadonnées présentes dans l'arborescence chargée dans ReSIP (ex. une métadonnée obligatoire dans le profil est absente dans l'interface),
- soit elle provient des paramétrages d'enregistrement de cette arborescence (ex. les unités sont enregistrées sous forme « rateau » au lieu de l'être sous forme arborescente),
- soit le profil d'archivage n'est pas conforme aux prérequis de ReSIP (ex. le profil ne déclare pas de groupe d'objets techniques).

Le *Manuel ReSIP*, dans son annexe 8 « Contrôle de conformité par rapport à un profil d'archivage », énumère les cas d'erreur possibles, ainsi que les prérequis attendus par ReSIP pour que l'arborescence soit conforme au profil. Nous vous recommandons sa consultation.

6. Export de données la moulinette ReSIP

6.1. Absence de fichiers lors de l'export sur disque de la hiérarchie

<u>CAS</u>: J'ai importé dans ReSIP une arborescence bureautique issue des serveurs de mon organisation. Après l'avoir retravaillée, j'ai réalisé un export de la hiérarchie sur disque, mais me suis rendu compte qu'au lieu d'obtenir la structure arborescente complète (dossiers + fichiers), ReSIP exporte correctement la hiérarchie, mais n'arrive pas à exporter certains des fichiers numériques. Ces derniers sont vides.

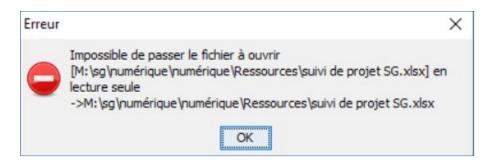
RÉPONSE: Deux motifs pourraient expliquer ce problème :

- Il peut s'agir d'un **problème de taille des noms des répertoires et des fichiers** de l'arborescence bureautiques, qui sont limités par défaut à 32 caractères dans le contexte de ReSIP, et de la limitation des chemins de fichiers sous Windows.
 - Il est possible de modifier cette limitation, en la passant au besoin à 64 caractères dans les préférences de ReSIP.
 - Pour vérifier la prise en compte de la complétude de l'arborescence par ReSIP, on peut réaliser un export du CSV des métadonnées qui indique les chemins des fichiers dans le champ "File" et vérifier si ReSIP ne les a pas tronqués. Le cas échéant, il faut modifier l'intitulé des unités archivistiques en vue d'en réduire la taille, puis réaliser un export de la hiérarchie avec le fichier .csv de métadonnées après renommage ;
- Il peut également s'agir d'une **stratégie de droits associés aux fichiers**, instaurée dans le serveur de l'organisation. Comment peut-on la constater ?
 - Lors du premier chargement de l'arborescence dans ReSIP, effectué directement après avoir récupéré les fichiers du serveur, on constate qu'on a accès aux fichiers et qu'il est possible de

Licence Ouverte V2.0. 10 / 11

les télécharger et de les lire.

- Puis, on exporte l'arborescence, on ferme ReSIP, éventuellement sa session d'ordinateur,
- Ensuite, on ouvre à nouveau ReSIP pour y recharger l'arborescence dans la forme préalablement exportée et on constate qu'on ne peut plus télécharger certains fichiers. Le message d'erreur suivant apparaît :



Pour résoudre ce problème, il est conseillé de vérifier si on le rencontre également en récupérant son travail directement depuis ReSIP, dans la mesure où on l'a sauvegardé, en cliquant sur *Fichiers*, puis sur *Charger*.

Si le problème se vérifie, il est recommandé de prendre contact avec son service informatique en vue de se voir octroyer des droits plus élargis sur les fichiers et répertoire de l'arborescence bureautique à récupérer sur les serveurs de son organisation.

Licence Ouverte V2.0. 11 / 11